



Atelier de généalogie Généavaunage

Association loi 1901 n° W302010763

Réunions :

* le 1^{er} & 3^{ème} mardi du mois de 14h30 à 16h30
Salle Marcel Aigon - Rte de Nîmes -Clarensac

* le 1^{er} & 3^{ème} jeudi du mois de 17h15 à 19h15
Salle Montadou - Congénies -

Courriel : geneavaunage@laposte.net
Site : geneavaunage.e-monsite.com

Bulletin d'information N° 95

Clarensac le 8 Avril 2019

Sommaire : 1er Avril

Testament mystique

Infos diverses, sites thème, calendrier etc...

Page 1 à 4

Page 4 à 6

Page 6



Le 1er avril est le jour des farces et autres blagues. Les poissons se collent dans le dos et les plaisanteries font rage. Mais savez-vous pourquoi ?

Le 1er avril est le jour des farces ! Pourtant ça n'a pas toujours été le cas... En effet, avant la réforme du calendrier grégorien en 1582 par le Roi Charles IX qui fit démarrer la nouvelle année au premier janvier, elle commençait autrefois entre le 25 mars et le 1er avril. Cela eut pour effet de changer également la date des échanges de cadeaux et d'étrennes qui marquait le passage à la nouvelle année...

Des farces pour résister au changement

Certains, qui ne goûtaient guère la nouveauté ont persisté à offrir des présents en avril. Mais quelques facétieux les ont transformés en cadeaux pour rire et en stratagèmes pour piéger les autres ! Cette tradition n'est pas propre à la France... on fait de même en Belgique, au Canada en Italie et même au Japon. Dans les pays anglo-saxons, on parle de l'April Fool's day... le jour du fou d'Avril, alors qu'en Espagne, le jour des farces est le jour des saints innocents, le 28 décembre.

Mais pourquoi le poisson a pris soudain le goût de la farce ? De nombreuses interprétations sont possibles. La première tient au fait que le Carême, période où l'on mangeait surtout du poisson, se terminant le plus souvent début avril, on offrait de faux poissons pour faire des farces. Cela évoque aussi le premier symbole graphique des chrétiens, le fameux « Ichthus » deux arcs de cercles cernant la silhouette d'un poisson.

D'autres préfèrent faire référence au calendrier astral car début avril, le soleil sort du signe des Poissons... Les plus pragmatiques se souviennent que c'est la période de frai des poissons qui est assortie d'un certain nombre d'interdictions. Aussi pour se moquer du pauvre pêcheur qui rentrera bredouille, on lui offre un hareng séché ou un faux poisson !

Au début du XX^{ème} siècle, il était de coutume au 1er avril de s'envoyer l'une de ces cartes postales amusantes et richement décorées de poisson d'avril. Au musée de Dieppe, grand port de pêche... on en conserve une étonnante collection.

Depuis les années 1970, les médias s'amuse à diffuser le 1er avril de fausses nouvelles toutes plus surprenantes les unes que les autres... et se dépêchent de les démentir ! Une année, la télévision régionale affirmait qu'après la naissance d'un girafon dans un zoo breton, ce dernier se lançait dans la fabrication de yaourts au lait de girafe, d'autres affirmaient que les détecteurs de fumée nous espionnaient et se déclenchaient lorsqu'on prononçait certaines expressions... Mais à l'heure où les « Fake news » se multiplient, espérons que l'humour restera de mise le 1er avril...

Source : <https://fr.aleteia.org/Marie Le Goaziou> -

Autre version.

Une **première origine** est donnée par des ouvrages tels que l'*Origine des proverbes*, le *Dictionnaire* de Trévoux au mot *Avril*, ou encore le *Spectateur anglais* : l'expression *poisson d'avril* serait, selon ces sources, liée à la corruption de la *passion* de Jésus-Christ qui arriva le 3 avril : Jésus étant renvoyé d'un tribunal à l'autre, et contraint de faire diverses courses par manière d'insulte et de dérision, on aurait pris de là la froide coutume de faire courir et de renvoyer, d'un endroit à l'autre, ceux dont on voulait se moquer.

En effet, dans les premiers temps du christianisme, le clergé, afin de graver plus puissamment dans l'esprit des populations le sentiment et le souvenir des mystères de la religion catholique, eut recours à des représentations scéniques. Lors des grandes fêtes de l'année, le peuple venait écouter pieusement ces pièces religieuses, qui n'étaient pour lui qu'un commentaire vivant de l'évangile du jour. Rien de profane ne se mêlait alors à ces jeux, et ce ne fut que plus tard, au XIII^e siècle, que des éléments de cette nature vinrent s'ajouter à ces cérémonies religieuses et en modifier à la longue le caractère sacré. Dans les premiers jours d'avril avaient lieu ces représentations de la *Passion*, et l'assistance écoutant avec terreur, voyait le Christ, raillé et renvoyé de Caïphe à Pilate et de Pilate à Caïphe. Plus tard, l'habitude rendit la terreur moins grande, et quelques railleurs impies, en revenant le soir de l'église, s'amuserent à répéter la scène du matin aux dépens de leurs amis ou de leurs voisins. De là, l'origine avancée de ce jeu du premier avril, et le nom de *passion* passant de bouche en bouche et n'étant plus guère compris, devenant le mot *poisson*.

Une **deuxième origine** fut proposée : le mois d'avril étant peu favorable à la pêche, plus d'un gourmand se serait vu, à cette époque, privé d'un plat délicat sur lequel son palais avait compté. Mais cette explication,

pour suffisante qu'elle soit à justifier l'expression *Manger du poisson d'avril*, semble n'avoir aucun rapport avec les facéties du 1^{er} avril.

On donne également une **troisième origine**, beaucoup plus récente, de cette expression : un prince de Lorraine que Louis XIII faisait garder à vue dans le château de Nancy, aurait trompé ses gardes et se serait sauvé en traversant la rivière de Meurthe, le premier jour d'avril. Certes le duc Nicolas François, frère de Charles IV, duc de Lorraine, quitta son évêché de Toul et le chapeau de cardinal par politique d'État, avant d'épouser à Lunéville, au mois de mars 1635, la princesse Claude, sa cousine germaine, fille de Henri II. Puis, s'étant retiré à Nancy et ayant eu vent qu'on voulait le conduire à la cour de France, il trompa ses gardes.

Mais en réalité, le prince ne passa point la rivière de Meurthe à la nage, et sortit par une des portes de la ville, déguisé en paysan, portant une hotte pleine de fumier, de même que la princesse. Il aurait simplement délibérément choisi la date du 1^{er} avril pour s'échapper et tromper les Français. Une jeune paysanne des environs de Nancy, qui fournissait journallement du laitage à la cour, reconnut la princesse malgré son déguisement et, l'ayant dit à quelques soldats de la garde, ceux-ci se figurèrent que cette fille voulait leur donner à tous le *poisson d'avril*, en les faisant courir mal à propos ; ce qui donna au prince et à la princesse le temps de gagner leurs chevaux pour se réfugier à Bruxelles, auprès du cardinal Infant. Cette évasion fit dire au peuple que le roi avait donné à garder un *poisson d'avril*, mais l'usage était connu au XIV^e siècle, à en juger par les manuscrits du pasteur Paul Ferry relatifs à l'histoire de Metz et dans lesquels il cite déjà l'expression...

Une **quatrième opinion** fait remonter l'origine de la coutume au changement opéré sous Charles IX, quand l'année, qui jusqu'alors avait commencé le jour de Pâques, dut s'ouvrir le 1^{er} janvier. Les étrennes du premier de l'an furent donc offertes trois mois plus tôt, et il ne resta dès lors pour l'ancien premier jour de l'an que des félicitations pures et simples, auxquelles les mauvais plaisants ajoutèrent des cadeaux ridicules ou des messages trompeurs.

Un des plus curieux poissons d'avril dont le bon vieux temps nous ait légué le souvenir, se déroula en 1686 et mit en scène un abbé de Caen, Michel de Saint-Martin, né à Saint-Lô en 1614, original toujours crédule au dernier point, bonhomme par-dessus tout. Ce personnage était, pour les sociétés de la ville, un divertissement que les habiles faisaient alterner avec la lecture de la *Gazette de France* ou du *Mercure Galant*. Notez que le digne ecclésiastique sacrifiait aux muses, et se proclamait un dévoué serviteur des sciences et des lettres ; mais ses ouvrages étaient à la hauteur de ses idées et de sa conduite. Il publia, entre autres, un livre bizarre, singulier, absurde, intitulé : *le Moyen de vivre en santé au delà de cent ans*. Or, il était difficile après cela de ne pas jouer quelque bon tour à l'auteur : les nouvelles de la cour en fournirent bientôt l'occasion.

Les gazettes étaient remplies de détails circonstanciés sur l'arrivée en France et sur la réception prochaine, à Versailles, des ambassadeurs du Royaume de Siam (ancien nom de la Thaïlande), accompagnés du premier ambassadeur français qui y avait été dépêché l'année précédente par Louis XIV, Alexandre de Chaumont. Les sociétés de Caen s'entretenirent longtemps de cet événement, qui faisait grand bruit. Notre bon abbé n'étant pas des derniers à s'enquérir des histoires merveilleuses racontées à ce sujet, il ne parla plus, ne pensa plus et ne rêva plus qu'aux ambassadeurs siamois, avant qu'une idée des plus folles ne traversât la cervelle de quelques gens du bel air, certains de trouver appui dans toute la ville, plus certains encore d'avoir un auxiliaire puissant dans la crédulité de leur victime. Le premier avril arrivait dans quelques jours. On annonça à M. l'abbé de Saint-Martin que Sa Majesté le roi de Siam, après s'être fait lire son admirable livre, avait été si charmée de l'incomparable découverte que ce livre renfermait, qu'elle avait résolu d'envoyer à l'auteur des ambassadeurs pour lui offrir le rang de mandarin et le titre de son premier médecin.

Toute la ville s'en mêla : les gens les plus graves y prêtèrent volontiers les mains, les sévères magistrats tout comme les autres. Tout fut prévu ; il y eut autorisation du roi de France pour conférer à l'abbé les hautes dignités de mandarin et d'Esculape. La mascarade fut complète. Le bonhomme dut se croire mandarin, en

toute sécurité, et ce fut grand plaisir de le voir revêtu et chamarré des insignes de ses nouvelles fonctions. Mais le jour d'avril passé, l'abbé ne put croire à ce poisson d'un nouveau genre, et deux années s'écoulèrent avant qu'il voulût bien reconnaître qu'on s'était moqué de lui. En 1738, Charles-Gabriel Porée, écrivant sous le pseudonyme de Censorinus Philalethes, rassembla nombre d'anecdotes amusantes sur les extravagances de l'abbé de Saint-Martin, dans un ouvrage intitulé *La Mandarinade, ou Histoire du mandarinat de l'abbé de Saint-Martin*.

Source : Publié par Le Nouveau Paradigme.



Testament mystique.

Il fait partie d'un des trois testaments en vigueur : testament authentique, olographe et mystique.

Le **testament mystique** est un acte sous seing privé. Il est soumis à des conditions de validité :

- rédaction par le testateur ou par un tiers, manuscrite ou dactylographiée ;
- mention de la date (jour, mois, année) et signature ;
- mention des noms, prénom, adresse et lien de parenté du légataire ;
- formules claires : éviter « je souhaiterais léguer », préférer « je lègue ».

Une fois rédigé, le testament est remis - sous enveloppe scellée - à un notaire, en présence de deux témoins. Celui-ci délivre un procès-verbal de remise et fait enregistrer le testament au fichier central des dispositions de dernières volontés sans en avoir pris connaissance.

Contenu du testament

Le testateur indique :

- le(s) bénéficiaire(s) ;
- la part de patrimoine léguée : en numéraire ou en nature ;
- la répartition des legs en cas de bénéficiaires multiples.

Le testateur peut aussi prévoir le sort de son corps mis en terre ou incinéré ainsi que la nomination d'un exécuteur testamentaire.

Effets du testament mystique : exécution de la succession après le décès.

Lors de l'ouverture de la succession, le notaire - éventuellement avec le concours de l'exécuteur testamentaire - ouvre le testament et l'exécute.

Les biens légués sont dévolus aux bénéficiaires.

En théorie on ne devrait pas trouver ce document non décacheté dans les registres de notaire. Les moyens modernes peuvent faire des miracles.

Le testament d'une Vénitienne de 1351 dévoilé sans briser son sceau .



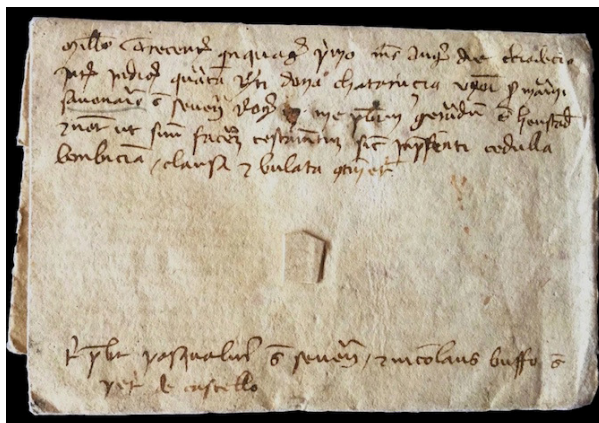
Scellé à la cire, un testament a pu être dévoilé par les équipes de l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Abrisé dans les Archives nationales de Venise, ce dernier n'avait jamais été ouvert : pourquoi ? Mystère. Une technologie inédite développée par l'EPFL a ainsi révélé les dernières volontés de son auteure : la tomographie à rayons X fait des merveilles.

Dans le cadre de la Venice Time Machine, conjointement mené par l'EPFL et l'Université Ca' Foscari de Venise, l'opération de numérisation du testament présente une véritable avancée. Signé par Catharuçia Savonario Rivoalti, le testament date de 1351, et n'a jamais été descellé : impossible de savoir à ce jour pourquoi, et logiquement, la curiosité des scientifiques était grande que de savoir ce que contenait le document.

« Nous y avons trouvé des détails, des faits, des endroits à Venise qui existent encore aujourd'hui ; il s'agit donc d'un document vivant qui nous parle toujours. Il y a un détail assez amusant. La jeune femme prend le temps d'expliquer qu'elle a choisi du papier très onéreux pour son testament, probablement pour montrer qu'elle est d'un milieu aisé, et a donc un certain statut. Il s'agit de la première étape vers l'emploi de telles techniques pour lire des documents déposés aux Archives nationales de Venise », explique le physicien Giorgio Margaritondo.

Mais qu'est-ce donc que la tomographie à rayons X ? Le principe est simple : une méthode non invasive, pour ne pas abîmer les documents. Grâce à l'usage des encres contenant du fer, utilisées depuis plus de 1000 ans en Europe, les scientifiques disposent d'une matière exploitable.

Le testament a pu être scanné, par une méthode de balayage éprouvée sur un ouvrage scientifique du XVIIe siècle, qui avait servi de cobaye. Les données radiographiques ainsi proposées permettaient aux chercheurs de parcourir tant le texte que les illustrations, page après page.



« La tomographie à rayons X est la solution pour la préservation d'un tel héritage tout en faisant la lumière sur un pan de l'histoire européenne », note Fauzia Albertin, physicien à l'EPFL. Giorgio Margaritondo poursuit : « De nombreux documents de la sorte existent dans les archives vénitiennes. Mais nous avons pu les lire sans problème grâce à la tomographie à rayons X et ainsi entendre la voix de cette jeune femme après tant de siècles. C'était une expérience pleine d'émotion. »

Source : Victor De Sepausy - 27.12.201 - Patrimoine et éducation - A l'international - Venice Time Machine - testament femme venise - numérisation testament 1351.



Registre de Moulézan.

Aïe, aïe, aïe si vous cherchez dans cette paroisse pour ces années là.

08.03.1676 o Jacques PLANTAT Claude Claude MARTIN
 10.03.1676 + Jacques PLANTAT Claude Claude MARTIN

Le curé part le 11 mars 1676 pour un voyage à Castelnaudary qui le tient absent 10 mois.
 Aucun registre n'a été tenu faute de papier !

06.01.1677 o L.Hercule TEMPIER Anthoine Marie COULOMBE
 24.01.1677 o Fulcrand BARIN



Jean Louis Praden - <http://geneal30.free.fr>

C'est peut-être passé inaperçu pour certain, mais ça vient de se réaliser au 1er janvier 2019.

Val-d'Aigoual est une commune nouvelle française, issue de la fusion des communes de Notre-Dame-de-la-Rouvière et de Valleraugue, située dans le département du Gard, en région Occitanie.

Et le même jour vous avez eu la fusion de Bréau-et-Salagosse et Mars en Bréau-Mars (code Insee 30052).



Calendrier de nos prochains rendez-vous

	Clarensac		Congénies		Clarensac			
	Généalogie		Généalogie		Hérédis	Paléo		Psychog
MOIS	Mardi		Jeudi		Jeudi	Vendredi		Vendredi
AVRIL	02	16	04	-	18	12	-	26
MAI	07	21	02	16	16	10	24	ATTENTE

Vous pouvez me faire parvenir toutes les informations généalogiques que vous pouvez glaner de-ci de-là ou des sujets qui ont retenu votre attention pour une diffusion à tous les adhérents.